



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de LA BOISSIERE DES LANDES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Michel CHADENEAU, Maire.

Date de Convocation : 16 juillet 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 10

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 13

Présents : Michel CHADENEAU, Christian VALERY, Monique POIRAUD, Alain BUCHET, Bernard LEFORT, Caroline SICARD, Delphine TRINEAU, Mathilde PIGNON, Baptiste GIRAUDEAU, Tanguy BEIGNON.

Absents représentés : Béatrice NICOLAIZEAU donne pouvoir à Michel CHADENEAU, Estelle GUERY donne pouvoir à Delphine TRINEAU, Lauriane ROGIER donne pouvoir à Mathilde PIGNON.

Absents excusés : Mathieu DUFOUR et Benoit ENFRIN.

Secrétaire : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT Alain BUCHET est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

42/2024 CREATION D'UN POSTE CONTACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AU CENTRE DE LOISIRS – approuvé à l'unanimité

43/2024 CREATION D'UN POSTE CONTACTUEL SAISONNIER AU RESTAURANT SCOLAIRE – approuvé à l'unanimité

44/2024 CREATION D'UN POSTE CONTACTUEL SAISONNIER AU CENTRE DE LOISIRS – approuvé à l'unanimité

45/2024 CREATION D'UN POSTE CONTACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AU CENTRE DE LOISIRS – approuvé à l'unanimité

46/2024 CREATION D'UN POSTE CONTACTUEL SAISONNIER AU CENTRE DE LOISIRS – approuvé à l'unanimité

47/2024 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE POUR L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT D'UNE PISTE D'EDUCATION ROUTIERE – approuvé à l'unanimité

48/2024 CONVENTION DE TRANSFERT DES EQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT SITAUVU – approuvé à l'unanimité

49/2024 PROGRAMME VOIRIE 2024 – DEPARTEMENT – FONDS DE SOUTIEN RURALITE – approuvé à l'unanimité

50/2024 MARCHÉS DE TRAVAUX – PROGRAMME VOIRIE 2024 – approuvé à l'unanimité

51/2024 MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION ET L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'AGENCE POSTALE : DECLARATION SANS SUITE DES LOTS 9 ET 11 – approuvé à l'unanimité

52/2024 MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION ET L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'AGENCE POSTALE : ATTRIBUTION – approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Michel CHADENEAU.

